

Une voix: Crosbie en chômage!

M. Crosbie: Vous ne pouvez pas accepter une amélioration, n'est-ce pas?

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, pour répondre à la question du député, s'il me fournissait plus de détails au sujet de ce qu'il appelle le «chômage caché» pour le Canada ou pour une province quelconque, je serais très heureux d'étudier la question plus à fond avec Statistique Canada. S'il y a vraiment lieu de publier des chiffres sur une sorte de chômage caché, comme il l'appelle, je verrai certes comment on pourrait le faire.

M. Faour: J'en remercie le président du Conseil du Trésor et je lui enverrai des chiffres que son propre organisme, Statistique Canada, a préparés l'année dernière à ce sujet.

Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Compte tenu du fait que cette statistique du «chômage caché» traduit plus exactement l'état réel de l'économie de Terre-Neuve, et qu'elle souligne la nécessité de grands projets d'expansion, et compte tenu de la déclaration du premier ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député veut-il poser sa question sans plus tarder?

M. Faour: J'aimerais demander au ministre s'il songe à un plan spécial d'expansion pour cette province pour atténuer les effets négatifs de la politique actuelle d'austérité et les taux d'intérêt élevés?

Une voix: C'est un état et non pas une politique.

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir d'en discuter avec le premier ministre de Terre-Neuve et son cabinet pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'améliorer les accords auxiliaires conclus aux termes des ententes-cadres de développement, ou encore moyen d'accélérer les projets sérieux de création d'emplois et d'y contribuer davantage. Je serai vraiment heureux de le faire.

LES RAPPORTS ENTRE LE CONSEIL DU TRÉSOR ET STATISTIQUE CANADA

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Elle porte sur le plus récent démenti au sujet des relations qu'entretient le ministre avec Statistique Canada. Les déclarations qu'il a faites la semaine dernière à la Chambre nous portaient à croire qu'il était en rapports constants avec Statistique Canada. Ces déclarations ont été démenties hier par un membre de son propre personnel soustrait à l'application de la loi qui a déclaré que Statistique Canada ne lui donnait aucune information non plus. Le président du Conseil du Trésor peut-il nous dire quelles mesures il entend prendre pour rectifier certaines informations que Statistique Canada a reçues du bureau du ministre au sujet des restrictions budgétaires? L'organisme dit qu'il a publié ces informations sur

Questions orales

l'ordre du président du Conseil du Trésor. Ce dernier, par contre, dit que cet ordre est venu de son bureau. Pourrait-il expliquer ces déclarations contradictoires à la Chambre?

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, pour répondre au député d'Ottawa-Vanier, je lui suggère de se tenir au moins au courant, à l'avenir, des informations publiées dans le *Citizen* d'Ottawa. Dans le journal d'aujourd'hui, mon adjoint explique que l'observation d'hier à laquelle le député fait allusion n'avait été faite que par ironie.

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Quant à la question du député sur divers points intéressant Statistique Canada, je lui dirai ainsi qu'à tous les députés à la Chambre que M. Peter Kirkham et moi-même comparaitrons devant le comité permanent des prévisions budgétaires en général dans une dizaine de jours—le jour a été fixé pour l'instant au 23 novembre, je crois—et nous serons alors tous deux prêts à répondre à toutes les questions que le député voudra bien poser et certes à faire des commentaires à ce moment-là.

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, si c'était là une observation pleine d'ironie qu'il faisait, on finira par l'appeler le sinistre président du Conseil du Trésor plutôt que le ministre. Il est bien mal venu de m'accuser de ne pas me tenir au courant des dernières nouvelles alors que les journaux diffusent ces propos depuis trois ou quatre jours. Est-il exact que la liaison entre Statistique Canada...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député veut-il poser une question supplémentaire?

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): Le ministre va-t-il nous dire quand aura lieu l'enquête dont il a parlé la semaine dernière au sujet de l'administration de Statistique Canada? Veut-il mettre un terme à la tradition de non-ingérence qui caractérise l'attitude du Parlement à l'égard des travaux et des études de Statistique Canada ou va-t-il lui enlever ses pouvoirs et faire enquête sur l'ensemble de ses activités dès maintenant?

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, pour répondre au député, j'aimerais souligner que dans sa première question, il a dit que d'une façon ou d'une autre Statistique Canada nous cachait des données. Dans sa question supplémentaire, il a dit qu'en fait nous détruisons les habitudes de non-ingérence dans les rapports qui existent entre Statistique Canada et le gouvernement. En fait, le député a tort sur les deux points, et lors de la réunion du comité que j'ai mentionnée, nous fournirons toutes les explications voulues au sujet des commentaires proférés la semaine dernière au sujet des activités de Statistique Canada.

M. l'Orateur: La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre.

Une voix: Et notre chef?